

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 5 avril 2014 au Broc

L'an deux mille quatorze, le cinq avril, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey, se sont réunis à la Salle des fêtes à Le Broc sur convocation du conseil d'administration en date du 21 mars 2014.

Etaient disponibles avec la convocation et sur le site internet du Conseil de développement les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2013
- le bilan financier pour l'année 2013
- le projet de programme d'actions pour l'année 2014
- le budget prévisionnel pour l'année 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association. Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par M. Ivan Martouzet assisté de Renaud Dumas.

Le Président constate que quatorze membres actifs sur vingt-cinq (à jour de leur cotisation) et que six membres associés sur treize (à jour de leur cotisation) sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

- 1) **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT MORAL**
- 2) **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2013**
- 3) **PROGRAMME D'ACTIVITES 2014**
- 4) **BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2014**
- 5) **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 6) **QUESTIONS DIVERSES**

Après débat entre les membres, le Président met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

1) Lecture et adoption du rapport moral

René Perier, pour le Bureau du Conseil de développement, présente le rapport moral 2013 de l'association.

Le rapport d'activité 2013 est présenté en vidéo projection. Ce diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation et ouvre les débats.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral (incluant le rapport d'activité) qui lui a été soumis.

2) Lecture et adoption du rapport financier 2013

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier.

Le tableau « Etat financier pour l'exercice 2013 » approuvé en Assemblée générale est annexé au présent procès-verbal.

3) Programme d'activités 2014

René Perier, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activité 2014 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation.

Après discussions et délibération, **le programme d'actions 2014 est adopté à l'unanimité.**

4) Budget prévisionnel pour l'année 2014

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2014, **l'assemblée générale valide le dit projet de budget prévisionnel.**

Le tableau « Budget prévisionnel 2014 » approuvé en Assemblée générale, est joint au présent procès-verbal.

5) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le deuxième tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme Marie José Caccialupi-Richier, Mme Michèle Pinguet et M René Perier. Par ailleurs, Mme Corinne Lesage a annoncé son retrait du Conseil d'administration.

Marie-José Caccialupi-Richier et René Perier se représentant, il est fait appel à candidatures.

Les quatre candidats : Mmes Marie-José Caccialupi-Richier et Catherine Jacquin, MM René Perier et Pierre Fabre sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Madame CACCIALUPI-RICHIER Marie-José ;
- Monsieur FABRE Pierre ;
- Madame JACQUIN Catherine ;
- Monsieur MARTOUZET Ivan ;
- Monsieur PARZY Laurent ;
- Monsieur PERIER René ;
- Madame TOUTEE Elisabeth ;
- Monsieur TOUTEE Philippe ;
- Madame TREVET Nicole.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

6) Questions diverses

René Perier informe que l'association a été reconnue « d'intérêt général » et qu'elle poursuit l'expérimentation de la prise en compte des apports bénévoles. Outre la reconnaissance du temps passé par les bénévoles et la réduction d'impôt ouverte aux cotisations et aux frais de déplacements des membres (d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable), cette valorisation pourrait, à plus ou moins long terme, être prise en compte dans les contreparties nécessaires à l'obtention des subventions du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une nouvelle catégorie de membres du Conseil de développement, les sympathisants, est également expérimenté, afin de transmettre l'information à tous ceux qui ne sont pas membres de l'association mais qui souhaitent être informés de certaines actions du Parc.

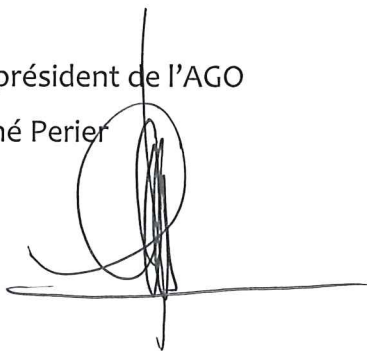
Un Conseil d'administration élargi est également expérimenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et les secrétaires de séance.

Le président de l'AGO

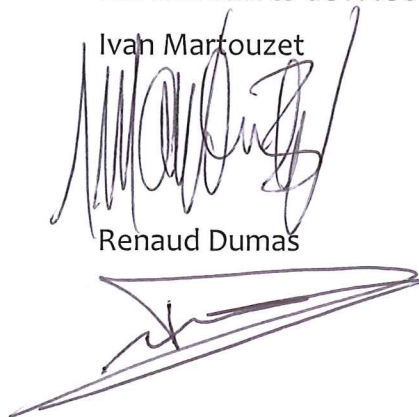
René Perier

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' and 'P' followed by a horizontal line.

Les secrétaires de l'AGO

Ivan Martouzet

Renaud Dumas

Two handwritten signatures in black ink. The first is a cursive signature for Ivan Martouzet, and the second is a signature for Renaud Dumas, which is more stylized and includes a long horizontal stroke.

Fait en deux exemplaires